Résolution sur le programme stratégique quinquennal de la Commission

2000/2514(RSP) - 17/02/2000 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

En adoptant une résolution commune déposée au nom du PPE/DE, PSE, ELDR, le Parlement européen en appelle à l'élaboration de politiques reflétant les priorités et les aspirations des citoyens européens. Il partage l'analyse de la Commission quant aux quatre principaux défis auxquels l'Union est confrontée et se montre résolument favorable à une réforme interne des institutions orientée vers une amélioration de l'efficacité, de l'ouverture et de la transparence. Une réforme ambitieuse des institutions constitue en effet une condition sine qua non du succès de l'élargissement. Le Parlement insiste pour que la valeur ajoutée et l'efficacité des actions de l'Union européenne soient clairement démontrées au citoyen. À ce titre, il souligne qu'une Charte des droits fondamentaux mettant l'accent sur les relations entre les citoyens et les institutions européennes doit devenir partie intégrante du nouveau Traité. Sur des questions plus spécifiques, il demande un effort plus important dans le domaine économique et social en vue d'assurer le succès de l'économie européenne et de réduire les disparités entre régions d'Europe. Il demande que l'on veille à adapter en temps utile les Fonds structurels à l'élargissement de l'Union. Il indique par ailleurs que la réforme de la politique commune de pêche devrait figurer à l'ordre du jour du programme quinquennal de la Commission. Le Parlement se félicite également de l'engagement pris par la Commission d'oeuvrer en faveur du plein emploi. Il souligne la menace que fait à nouveau peser le racisme et l'intolérance et en appelle à l'élaboration de politiques contribuant au développement d'une Europe multi-ethnique et multi-culturelle. Le Parlement réclame également avec insistance le développement d'un espace de justice comportant une politique commune en matière d'asile et d'immigration. Il souhaite également renforcer Europol afin de lutter plus efficacement contre la criminalité et la fraude transfrontalière. La proposition de créer une autorité alimentaire européenne est accueillie avec satisfaction par le Parlement qui pense qu'elle est de nature à rétablir la confiance des consommateurs. Au plan international, le Parlement insiste sur la nécessité de relancer le cycle du millénaire, il demande que l'Union européenne renforce ses capacités en matière de prévention des conflits. Il souhaite aussi que soit accordée une priorité aux relations avec les pays méditerranéens et rappelle l'importance de la mise en place de solides relations politiques entre le Nord et le Sud. Il faut enfin assurer le plein succès de l'élargissement dans la foulée de la réforme des institutions européennes.